



Décès d'un associé d'une SARL

Par **lymay84**, le **21/05/2014** à **10:16**

Bonjour,rnrnJe suis gérante d'une SARL, avec 60% des parts. Un des autres associé est décédé et détenait 30% des parts. Les 10% restants sont détenus par ma soeur.rnrnLa succession est bloquée, car il y a désaccord entre les indivisaires. Le décès est intervenue en décembre dernier. Que dois je faire pour l'ag d'approbation des comptes annuels, sachant que les héritières n'ont pas demandé d'être associé.rnrnMerci de vos réponses.

Par **moisse**, le **21/05/2014** à **12:10**

Bonjour,rnTout est dans les statuts de votre entreprise.rnLa qualité d'associé n'est pas forcément héréditaire.

Par **lymay84**, le **21/05/2014** à **14:22**

Merci de votre info. rnrnBonne journée.